DLP 27-7-84395717



PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Le 26 Juillet 1984

Bulletin n° 18

ARBORICULTURE

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

POURRITURE SUR POIRES.

Dans les vergers irrigués par aspersion des dégâts dus à Phytophthora cactorum ont pu être observés l'année dernière sur Guyot. Il est conseillé dans de telles situations d'effectuer un traitement peu avant récolte et après aspersion avec une des matières actives suivantes : captane, captafol, folpel, mancozèbe, tolylfluanide (Méthyleuparène).

Observer les fruits les plus mûrs pour déterminer l'opportunité du traitement. Attention, le Phytophthora nécessite un des fongicides ci-dessus. Vous pouvez faire déterminer le champignon en cause en soumettant un échantillon au laboratoire du G.R.I.S.P. (P.V. I.N.R.A. Domaine St-Paul à Montfavet).

PHYLLOXERA DU POIRIER

Dans les vergers habituellement infestés, l'insecte semble peu fréquent cette année. Le traitement conseillé dans notre dernier Bulletin sera suffisant dans la mesure où il interviendra un mois à un mois et demi avant récolte.

On contrôlera néanmoins les fruits les plus avancés en maturation : les couper longitudinalement et rechercher la présence éventuelle d'un début de pourriture dans la cavité de l'oeil.

Un renouvellement du traitement serait nécessaire en cas d'examen positif.

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES, DES PRUNES, ZEUZERE.

Se conformer à nos bulletins précédents.

TORDEUSE ORIENTALE.

Le vol est en recrudescence.

Maintenir la protection sur pêchers. Surveiller le passage éventuel de l'insecte des vergers de pêchers récoltés aux vergers voisins de pommiers, poiriers et surtout cognassiers à partir de la fin du mois.

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

MOUCHE DE LA CAROTTE.

Vol nul

T.1.298

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

Quartier Cantarel - B.P. 95 84140 MONTFAVET - Téléphone : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : EDITION GENERALE 100 F - TOMATE 45 F - VITI. VAR 45 F - CERISIER 45 F

MOUCHE DU CHOU : LE VOL RECOMMENCE.

Effectuer une pulvérisation sur les jeunes choux en pépinière et les navets récoltés après le 10 Aout.

chlorfenvinphos	(Birlane)	60 g M.A./hl.
bromophos éthyl	(Nexagan)	60 g M.A./hl.
bromophos méthyl	(Nexion, Rhodianex)	50 g M.A./hl.

TEIGNE DE LA POMME DE TERRE: LE VOL S'INTENSIFIE.

Effectuer dès à présent une protection avec un des produits suivants (épandre 1000 L de bouillie par hectare).

		Délais avant récolte
azinphos éthyl (nombreuses spécialités)	400 g M.A./ha	15 j
méthomyl (Lannate)	400 g M.A./ha	7 j
deltaméthrine (Décis)	17,5 g M.A./ha	0 j

Renouveler la protection tous les 10 jours jusqu'à la récolte, en respectant les délais de traitement.

Il est important de récolter le plus rapidement possible et de ne jamais laisser les tubercules séjourner sur la parcelle après récolte.

Les locaux de stockage doivent être néttoyés et soigneusement fermés.

L'OTIORRHYNQUE DU FRAISIER.

Depuis quelques années, ce charançon de couleur noire est responsable d'importants dégâts dans les fraiseraies du Vaucluse.

L'espèce en cause : Otiorrhynchus méridionalis Gyll n'est pas la même que dans les autres régions françaises touchées aussi par ce problème. Les dégâts sont pourtant semblables.

METHODE DE LUTTE.

Actuellement, aucune solution n'a été encore trouvée. Toutefois quelques orientations de lutte peuvent être données aux agriculteurs .

Application d'un microgranulé insecticide, à la plantation, ou en couverture aux environs du 1er Août incorporé par une aspersion de 20 mm d'eau.

Il n'y a pas de produit homologué.

Pulvérisation d'un insecticide. La protection doit débuter dès à présent et sera renouvelée tous les 15 jours jusqu'au 1er Octobre.

PRODUIT UTILISABLE :

- Méthomyl (Lannate - 3L P.C./ha) en pulvérisations sur la base de 1000 L/ha.
- Acéphate (Orthène - 1,5 kg P.C./ha) en pulvérisations sur la base de 1000L/ha

REMARQUE :

Il est impossible de traiter les adultes à leur émergence. Toutefois, certains procédés évitent leur retour dans les fraiseraies.

- Gouttières remplies d'eau + teepol entourant le champ.
- Anneau de Lindane poudre ceinturant la parcelle.

---ooo---

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX 1984.